

ASSEMBLEE DE QUARTIER DU DOUVEZ
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 JUIN 2018

Présents :

Isabelle Guérin	Louis Billant
Maryse Houllier	Marcel Cozian
Andrée Kermel Le Page	Jean François Hallégouët
Béatrice Morvan	Fabrice Huret
	Bernard Kerléguer
	Pierre Yves Le Vern
	Christian Petitfrere
	Jérôme Runavot
	Claude Segalen
	Didier Tousch

Excusé(s) : Pascale Cloastre, Aurèlie LE Moal, Alain Lefort, Marcel Cozian.

Absents : RAS

Secrétaire de séance : Jean-Paul Mazurié, Inspecteur du Domaine Public.

Début de séance 20h00.

1) Compte-rendu de l'assemblée de quartier du 23 avril 2018

Compte rendu adopté sans remarque.

2) Liste des travaux

Travaux identifiés	Point d'avancement
Panneau DOUVEZ rue du Pouldu/ de travers	Une demande a été faite le 27/06/2018 (fiche RA n° 128285) au service signalisation de Brest Métropole pour le remettre d'aplomb.
Moulin du Pouldu : nettoyage à réaliser (comme chaque année)	Un courrier recommandé a été envoyé à la propriétaire pour lui demander de nettoyer l'espace concerné. Une mise en demeure suivra si les travaux n'ont pas été réalisés.
Problème de visibilité des panneaux routiers sur le secteur du Douvez à cause de la végétation.	Une demande faite le 27/06/2018 (fiche RA n° 128286) aux espaces verts de Brest Métropole pour un nettoyage.
Panneau de priorité positionné trop près du	La commune demandera au conseil

croisement de Kéraudry gênant la visibilité dans le sens Guipavas Landerneau	départemental d'étudier le déplacement du panneau AB2 tout en respectant la distance de 150 m avant le carrefour de Kéroular/Lanvian
Panneaux des lieux-dits en Français et en Breton : difficultés pour les personnes en déplacement.	Pas de solution, compte-tenu de la délibération du conseil municipal du 18/11/2014.
Chêne à l'angle du parking de Pen An Traon : les branches ceinturent les fils téléphoniques	Demande faite le 27/06/2018 par (fiche RA n° 126288).
Plan incliné au bord de la plage de Pen An Traon : difficultés pour les PMR d'accéder à la plage	La rampe a été refaite par Brest métropole en 2017. L'Etat gestionnaire du domaine public maritime interdit toute occupation du Domaine Public Maritime. L'ancienne rampe dépassait sur le domaine public sans autorisation. fabrication et mise en place d'une passerelle en structure alu de 1.40m de largeur
Recyclage cartons souillés sur la plage : peut-on faire un tri sélectif	????
Demande intervention station de relevage du Pouldu : nettoyage	Demande d'entretien faite le 27/06/2018 à Brest Métropole pour Eaux du Ponant (fiche RA n° 126287).

3) « LIEU DE VIE » multi- générationnel

- Quelques entretiens avec les voisins du projet dans le cadre d'une zone de vie permettent d'être optimiste sur le degré d'acceptabilité
- une vue aérienne de la salle et un relevé topographique ont permis la réflexion sur le projet.
- Le décaissement du terrain pourrait être réalisé sur une profondeur de 2,90m au Nord et 1,20 m au Sud sur la totalité de la surface.
 - o Les avantages avancés sont essentiellement sonores (encaissement) et déplacements pour les personnes âgées et les « poussettes » meme niveau partout
 - o Le terrain dans sa classification « schisteuse » permet ce genre de réalisation sans grosse dépense.
- L'orientation du futur espace sport de l'espace de vie se ferait NORD/SUD, en le désaxant vers l'EST, le but étant d'éloigner les bruits de la zone habitée.
- L'accès au parking pourrait être déplacé de l'OUEST à l'EST de la salle, éloignement zone d'habitation.
- Une réserve foncière existe à l'Est qui pourrait permettre de créer un deuxième parking.
 - o une remarque émise sur le fait de ne pas voir trop grand, mais plutôt de se donner le droit d'y revenir pour s'adapter.
- Il y a une volonté de laisser l'espace de vie ouvert mais sans éclairage, ni caméra, en tous cas dans un premier temps. Un bilan après une certaine période de fonctionnement permettra d'adapter. Une remarque est faite sur l'éclairage qui peut aussi être une assurance d'être vu (reconnu ...!)
- Un terrain de jeux de boules extérieur serait créé et positionné en fonction des autres aménagements.
- Les poubelles situées devant la salle seraient déplacées. A ce sujet il est signalé que ces poubelles sont utilisées par beaucoup de personnes de passage pas forcément Guipavasiennes ! à noter une suggestion de les enterrer mais Brest Métropole se déplace

difficilement pour vider une seule de ces installations. le prix est également peu engageant environ 35 000 € pour 2 bacs.

4) QUESTIONS DIVERSES.

- a) Maison brûlée rue de Pen An Traon : propriétaire identifié.
 - a. Solution 1 : procédure de propriété en péril.
 - b. Solution 2 : procédure d'abandon ...plus couteuse et plus longue que la précédente.

- b) Distributeur de pain au Douvez :
 - a. Maryse Houiller va questionner les boulangeries de Guipavas pour savoir si l'une d'elles serait intéressée (bourg et Coataudon) puis du Relecq-Kerhuon si toute fois les réponses Guipavasiennes étaient négatives.

- c) Terrain enclavé rue de Pen An Traon : problème spécifiquement privé, cependant une réaction de la mairie sera signifiée au propriétaire du terrain concerné par du remblai ne respectant pas le PLU.

- d) Pistes cyclables sur le CD 233 (route de Keruhon au Douvez) : il serait intéressant de voir ce qui se fait dans les communes de Landerneau et de Plouguerneau. Le RD 233 est sous la compétence du conseil départemental.

- e) Commerce au Douvez : peu crédible. Des essais peu concluants ont déjà été effectués.

- f) Terrains entre Le Pouldu et Pen an Traon au-dessus de la voie de chemin de fer la remarque est faite qu'il serait intéressant de les proposer à la construction future. Ce sont des terrains peu intéressants pour les agriculteurs car ils sont enclavés. La remarque non contestée par les membres de la commission est à enregistrer dans le cadre du développement futur du Douvez avec l'assentiment du ou des propriétaires.

- g) Transport public : un projet de taxi solidaire devrait voir le jour en octobre 2018. Il permettrait de transporter des personnes au bourg de Guipavas à raison de deux demi-journées par semaine dans un premier temps. Le CCAS sera pilote de cette opération.

La prochaine réunion de l'assemblée de quartier aura lieu le

lundi 1^{er} octobre 2018 à la salle du DOUVEZ à 20h00.

La séance est levée à 22h00.